



Commune de MONTIRAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Conseil Municipal du vendredi 05 juin 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **cinq juin à dix heures**, les membres du Conseil Municipal de Montirat, se sont réunis en salle du Conseil, situé en territoire communal (conformément à l'article L2121-7 du CGCT), sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Étaient présents : M. LACUVE, M. GIESE, Mme YANNIC, Mme ASSIE BLUCHE, M. BASTIE (**5 personnes**).

Étai(en)t absent(s) excusé(s) : M. PINTO-RODRIGUES, Mme GRANIER.

Étai(en)t absent(s) non excusé(s) : néant.

Pouvoir(s) : néant.

Monsieur le Maire, ayant constaté que le **quorum** était atteint, ouvre la séance.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, **Mme YANNIC** est nommée Secrétaire de séance et **Mme SINAPAYEL** est nommée, **auxiliaire** du Secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

1) Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Vu le décret N° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2026.

Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : M. Peter GIESE, Mme Céline BLUCHE, Mme Cindy YANNIC, M. BASTIÉ Pierre.

Mme Céline BLUCHE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) La candidature enregistrée pour le mandat de délégué :

M. François LACUVE

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présent et représentés : 5
- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 5
- bulletins blancs ou nuls : 0
- abstention : 0
- suffrages exprimés : 5
- majorité absolue : 3

c) Élection du délégué

A obtenu :

- M. François LACUVE : 5 voix

M. François LACUVE, né le 06/08/1967 à MAZAMET a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

d) les candidatures enregistrées pour les mandats de suppléant

M. Peter GIESE

Mme Cindy YANNIC

M. Pierre BASTIÉ

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présent et représentés : 5
- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 5
- bulletins blancs ou nuls : 0
- abstention : 0
- suffrages exprimés : 5
- majorité absolue : 3

e) Élection des suppléants

Ont obtenu :

- M. Peter GIESE : 5 voix
- Mme Cindy YANNIC : 5 voix
- M. Pierre BASTIÉ : 5 voix

M. Peter GIESE, né le 19/09/1953 à WATENSTEDT Allemagne a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Cindy YANNIC, née le 29/01/1989 à THANN a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Pierre BASTIÉ, né le 28/03/2000 à CARCASSONNE a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Clôture du vote à 10h40.

Monsieur le Maire clôture la séance, qui est donc levée à **10h50**.

Signatures :

Maire
M. LACUVE François

1^{er} Adjoint au Maire
M. GIESE Peter

2^{ème} Adjoint au Maire
Mme YANNIC Cindy

Conseiller Municipal
M. PINTO RODRIGUES Antonio

Conseillère Municipale
Mme GRANIER Virginie

Conseillère Municipale
Mme ASSIE BLUCHE Céline

**ABSENT
NE PEUT PAS PARTICIPER
A CETTE REUNION.
SEULEMENT LES CONSEILLERS
FRANÇAIS.**

ABSENTE

Conseiller Municipal
M.BASTIE Pierre